



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr



Paris, le 19 Décembre 2011

SECTION des SATELLITES

LETTRE VERTE : L'ALIBI ÉCOLOGIQUE POUR CACHER LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS.

Une fois de plus la Poste a communiqué à grands frais dans les médias pour lancer son dernier né : la lettre verte, moins chère, à délai garanti et, suprême argument à la mode, é-co-lo-gi-que !

Etonnant qu'un commerçant, sans réel concurrent, fasse de la pub pour gagner moins d'argent. Mais bon, quitte à être écolo, pourquoi ne pas lancer le J+10 avec acheminement à vélo et distribution à pied ?

Alors la lettre verte un nouveau produit ou une nouvelle arnaque ?

LETTRE VERTE ET VENTE FORCÉE :

NOUVEAU PRODUIT ET VIEILLE METHODE.

Le terme lui-même prête à confusion puisque depuis 1969 la couleur verte était associée au timbre à petite vitesse. Le timbre vert est donc devenu gris. Quant au rouge, une fois de plus (après avoir déjà disparu au moment du lancement des lots d'enveloppes) il est caché au fond des tiroirs...ce qui a valu un avertissement à un collègue de Paris Bienvenue incapable de présenter un carnet de timbres rouges à un client, qui s'en est plaint. Ce collègue ne faisait pourtant qu'obéir aux consignes **orales** de sa hiérarchie (qui, parce qu'elle sait, elle, ce que coûte le refus de vente : 1500 euros, n'a pas le courage de mettre par écrit ses ordres illégaux).

Enfin pour être sûre de refourguer son produit, la Poste a également changé les logiciels aux automates et aux guichets : la lettre verte est passée en tête de liste et le carnet de timbres rouges a été retiré de la vente aux Lisa. Mais malgré cette vente forcée, la clientèle regimbe et la Direction Générale de l'Enseigne La Poste a été obligée le 7 novembre 2011 de pondre une note concernant le « remboursement de carnet de timbres verts acheté sur automate »...

A PROPOS DE LA Q.S.

Avril 2004, n° 188 de Forum, la Poste annonce fièrement qu'elle va investir 3,4 milliards d'euros dans le courrier pour qu'en 2007 le J+1 soit à 85%. Résultats : 2005 : 79,1%, 2006 : 81,2%, 2007 : 82,5%, 2008 : 83,8%, 2009 : 84,4% et 2010 : 83,5%.

Ce qui n'empêche pas d'ailleurs à chaque fois Bailly de claironner que la Poste « atteint les meilleurs résultats de Q.S. de son histoire » (lettre au personnel du 5 janvier 2007). On est donc loin des objectifs annoncés (d'ailleurs on n'en parle plus...) : 3,4 milliards, autant d'argent dépensé pour

au final faire...moins bien qu'en 1993. En effet, cette année là le J+1 était à 86,4% !

D'autant qu'il y aurait beaucoup à dire sur la méthode de calcul. Il faut savoir que sous prétexte d'« harmonisation des heures limites de dépôts », la Poste a depuis 2006 avancé à 16h l'heure de relevage des boîtes aux lettres. Résultat une lettre postée à 17h est tamponnée le lendemain et distribuée le surlendemain, mais toujours en J+1 d'après le cachet de la Poste...



